



RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION 2024



UMR
GROUPE **vyv**

Et la retraite s'éclaire!



Sommaire



- 3** Edito du Président du comité de mission
- 4** C'est quoi, la qualité d'entreprise à mission ?
- 6** Le comité de mission
- 8** La vie de la mission au sein de l'UMR
- 10** Comment incarner les valeurs de l'UMR ?
- 12** Le grand chantier 2024 :
l'ajustement du modèle de la mission pour 2025



16 Bilan 2024

Objectif statutaire #1

– Faire vivre l'empreinte mutualiste

Objectif statutaire #2

– Générer une performance durable

Objectif statutaire #3

– Innover pour anticiper les évolutions sociales et environnementales

Objectif statutaire #4

– Fédérer une communauté d'entraide et de solidarité

Analyse et évaluation globale du suivi de la mission

- 24** Mission & RSE : comment ces deux démarches
se nourrissent mutuellement ?
- 26** Vérification 2024 de l'exécution des objectifs
sociaux et environnementaux



EDITO

Tout au long de l'année, les membres du comité de mission de l'UMR ont été associés à l'ensemble des temps forts de la mission. Nous avons régulièrement reçu des informations sur sa mise en œuvre concrète, l'atteinte des objectifs et les projections vers l'avenir. Dans le cadre d'un débat d'idées et d'échanges constructifs, le comité a aussi fait des propositions pour aligner la stratégie de l'UMR et sa mission.

Cette deuxième année de plein exercice de la mission a été une période pivot, marquée par un déploiement très opérationnel. Les temps forts : la vérification réglementaire, l'arrivée d'un manager de la mission interne et l'ajustement du modèle.

Plusieurs intentions clés ont guidé 2024 : simplicité, cohérence, lisibilité, efficacité et impact.

L'ambition est demeurée forte. Les moyens humains et financiers ont été renforcés afin de remplir les objectifs de la mission.

L'UMR est passée d'une logique de lancement de la mission à une intégration concrète et opérationnelle au cœur de sa structure. Les plans d'action de la mission et du plan stratégique ont notamment fusionné. Un travail important de simplification du modèle a été mené avec succès. L'objectif était de le rendre encore plus efficace et pertinent. La démarche a été accompagnée d'un pilotage renforcé, de mesures et de preuves.

Le cabinet Backbone consulting – organisme tiers indépendant en charge de la vérification – a relevé en mai 2024 que l'UMR avait atteint, à la fin de la période couverte par sa vérification, ses objectifs opérationnels, en cohérence avec sa raison d'être et son activité.

Enfin, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres très impliqués au sein de notre comité. Nous leur souhaitons la bienvenue. Nous poursuivrons nos travaux en 2025 avec intérêt, bienveillance et exigence !



• • • • •

Youssef Achour,

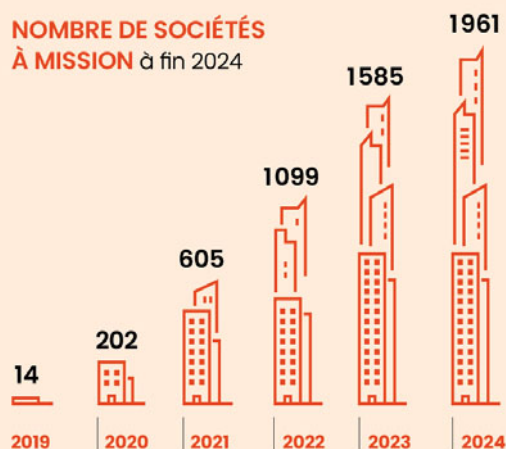
Président du comité de mission

C'est quoi, la qualité d'entreprise à mission ?

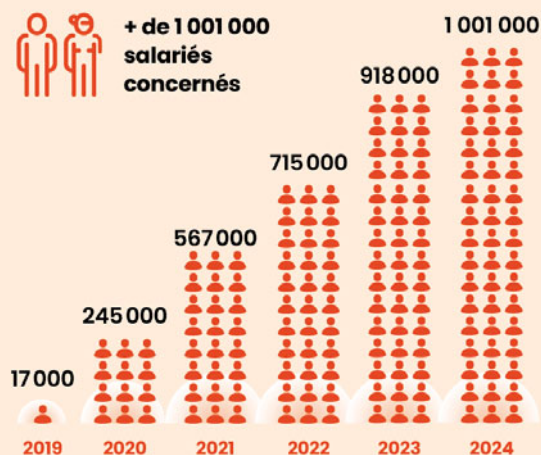
Créé par la loi PACTE en 2019, le modèle d'entreprise à mission représente un puissant vecteur de transformation de l'entreprise et de la Société. Il est au cœur de l'activité des organisations et de la résolution des défis sociaux et environnementaux du XXI^e siècle.

Les sociétés à mission en France

NOMBRE DE SOCIÉTÉS À MISSION à fin 2024



NOMBRE DE SALARIÉS en 2024 travaillant dans une société à mission ou dans un groupe dont la maison-mère est société à mission.



Pour les deux coprésidents de la communauté des entreprises à mission **Hélène Bernicotet** et **Guillaume Desnoës**,

Adopter la qualité d'entreprise à mission, c'est :

- Conjuguer performance économique et innovation sociale et environnementale
- Renforcer ses leviers d'innovation
- Repenser son modèle d'affaire, en lien avec les enjeux d'aujourd'hui et de demain
- Imaginer de nouvelles offres de produits ou de services alignées avec les attentes sociétales
- Inspirer, convaincre, attirer, fidéliser, être cohérent, arbitrer

Pour ces dirigeants, le constat est fort :

- Le modèle marche et se développe
- Le modèle fonctionne dans différents secteurs d'activité et pour toutes les tailles d'entreprises
- Le modèle fonctionne partout en France, sur tous les territoires. Ce n'est pas un phénomène parisien
- Il y a une volonté de le développer encore plus. La réglementation, quand elle est complexe, ne fonctionne pas. Le modèle, lui, est pragmatique et de bon sens. Il protège, évite le greenwashing avec l'évaluation. Il évolue, permet d'accompagner les transitions, les transformations



L'UMR a adopté la qualité d'entreprise à mission en 2022, au moment où elle allait quitter le statut de mutuelle. Elle a fait cela pour ancrer au plus profond d'elle-même (ses statuts) ses valeurs mutualistes, et notamment le fait que l'intérêt de ses adhérents est au cœur de ses préoccupations et de son action.

Les mutuelles ont toujours cherché à avoir un impact social large. Grâce à la qualité d'entreprise à mission, l'UMR s'engage résolument autour des grands enjeux environnementaux. Et elle le prouve.

Eric Jeanneau, Président de l'UMR



Les éléments constitutifs d'une entreprise à mission

Une raison d'être

Des objectifs statutaires
(sociaux et environnementaux)

Intégration dans les statuts
(de la raison d'être et des objectifs statutaires)

Publication des statuts
au greffe du tribunal de commerce

Déclinaison en objectifs opérationnels

Un comité de mission

Un rapport annuel de mission

Une vérification régulière par un OTI

Rôle de l'organisme tiers indépendant (OTI)

L'exécution des objectifs sociaux et environnementaux poursuivis dans le cadre de leur activité par les sociétés à mission doit faire l'objet d'une vérification par un **organisme tiers indépendant (OTI)**.

L'OTI doit émettre un avis motivé sur le respect de chaque objectif statutaire en analysant les moyens mis en œuvre, les résultats obtenus et les circonstances extérieures impactant l'atteinte ou non des objectifs.

L'avis de l'OTI doit être joint au rapport du comité de mission, et donc au rapport de gestion de la société et présenté annuellement à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes.

L'avis de l'OTI doit aussi être publié sur le site internet de la société et doit demeurer accessible publiquement au moins pendant cinq ans.

- ● **Retrouvez un extrait de l'avis 2024 en fin de rapport, et en totalité sur le site www.umer-retraite.fr.**

Rôle du manager de la mission

- **Diffuser la mission auprès des collaborateurs** et permettre à chacun d'en être acteur
- **Faire de la mission une réalité** dans les rituels de l'entreprise : grille d'arbitrage (prise de décisions), management, objectifs...
- **Piloter le suivi de l'exécution de la mission**
- **Veiller à l'alignement de la stratégie** avec la mission
- **Structurer et animer** les travaux du comité de mission
- **Coordonner et/ou rédiger** avec le comité de mission le rapport du comité de mission
- **Préparer la vérification par l'organisme tiers indépendant**
- **Animer et promouvoir la mission** auprès des parties prenantes externes



A l'UMR, cette fonction est assurée par Edward Pallu depuis mai 2024.

A l'UMR

La vocation de l'UMR est d'apporter une protection complémentaire au plus grand nombre, grâce à ses produits d'épargne retraite.

Depuis plus de 10 ans, au travers de ses investissements socialement responsables, elle agit pour permettre aux générations futures de vivre en pleine santé dans une société durable et solidaire.

Son ambition est d'être l'un des acteurs les plus innovants de l'épargne responsable, avec la volonté de **concilier rentabilité et impact positif**.

Elle accompagne aussi concrètement ses adhérents, en lien avec ses partenaires, dans la préparation d'une nouvelle étape de leur vie : la retraite.

Le comité de mission

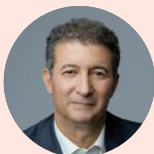
Il est obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés. Il est distinct des organes sociaux (CODIR, CA...) et doit comporter au moins un salarié.

► SON RÔLE :

Il est chargé exclusivement de l'exécution de la mission.

Il ne peut être partie prenante dans sa mise en œuvre. Il présente chaque année un rapport à l'assemblée générale chargée de l'approbation des comptes.

Les huit membres du comité de mission



M. Youssef ACHOUR

**Président du Comité de mission
et Président du Groupe Up**
(ancien groupe Chèque Déjeuner).

M. Achour est également Président de la CRESS Ile de France (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire) et membre du Conseil d'administration de ESS France dans le cadre de l'animation et du développement de l'économie Sociale et Solidaire. L'UMR, désormais SA à mission, ne fait plus statutairement partie de l'ESS, la participation de M. Achour est de nature à aider l'UMR à garder un lien avec les préoccupations de l'ESS, sur la gouvernance, le dialogue avec les parties prenantes et la création de richesse en vue d'une répartition équitable.



M. Nicolas ANTHEMAUME

**Professeur en Sciences de Gestion,
spécialisé en comptabilité
pour le développement durable,
en poste à Nantes Université depuis 1998.**

De 2020 à 2024, il a été chercheur associé dans une Chaire de recherche à Audencia sur des problématiques de comptabilité multi capitaux. Il a participé aux travaux de normalisation européens sur l'information et la durabilité des entreprises. Il est aujourd'hui membre du groupe de travail de l'Autorité des Normes Comptables sur la transparence des entreprises en matière de biodiversité. Directeur de l'IAE (l'école d'économie et de management de Nantes Université) pendant 5 ans, il codirige actuellement un laboratoire de recherche en management et en économie de l'université. M. Antheaume apporte au Comité son expertise en matière de durabilité et un regard critique sur les enjeux liés au management.



M. Gilles BERRUT

**Professeur de médecine, a exercé
dans la fonction hospitalière pendant 38 ans
avec des missions de chef de service,
chef de département ou chef de pôle.**

Il a créé deux départements de gériatrie à Angers (1989 à 2007) et à Nantes (depuis 2007). Il est Vice-Doyen à la formation continue à l'Université de Nantes. Président de l'ODPC de gériatrie (Organisme de Développement Professionnel Continu). Il a collaboré à plusieurs missions ministérielles depuis 2007 (Alzheimer, Dépendance, loi adaptation société vieillissement, ...). Président du Gêrontopôle des Pays de la Loire, structure extérieure à l'hôpital et aux soins. Il collabore à la revue « Gériatrie et psychologie du vieillissement » et a publié « Vieillir dans la dignité ». L'anticipation est au cœur de la capacité d'innovation de l'UMR et M. Berrut apporte son expertise pour enrichir la proposition de l'UMR.



Mme Mylène BONNEL

**Vice-Présidente déléguée
de MGEN depuis 2023,
administratrice de l'UMR.**

Elle est en particulier, en charge de promouvoir les orientations stratégiques de MGEN en matière d'affaires publiques et d'influence professionnelle, y compris aux niveaux européens et internationaux.

Forte d'une expertise en gouvernance mutualiste, elle a auparavant présidé et animé la commission «gouvernance et vie mutualiste» au sein du Groupe VYV, contribuant à structurer et dynamiser les parcours de formation des militants et administrateurs. Elle préside aujourd'hui la commission influence et prospective du Groupe VYV.

Diplômée d'un Master 2 en droit des ressources humaines et de la protection sociale, Mylène est également administratrice au sein de plusieurs instances mutualistes, telles que la FNMF (depuis 2023) et le Groupe VYV (depuis 2017).



Mme Véronique FÉVRIER KOWECKA

Déléguee pour Harmonie Mutuelle dans les territoires depuis 2019 et déléguée à l'Assemblée Générale.

Mme FÉVRIER KOWECKA est administratrice auprès du pôle des personnes âgées VYV³, vice-présidente à la CPAM 49 et administratrice de la CARSAT Pays de la Loire. Elle a publié des ouvrages sur la prévoyance, la retraite et l'épargne salariale en entreprise (Edition Argus de l'Assurance).

DRH, médiatrice et coach, elle connaît bien les problématiques de l'accompagnement de l'avancée en âge et de la préparation à la retraite. Son éclairage est précieux dans le cadre des travaux menés sur les objectifs concernant les propositions de services.



Mme Charlotte LOIDREAU

Salariée de l'UMR, experte en gestion de projet et conduite du changement.

Charlotte Loidreau a intégré le comité de mission fin 2024. Diplômée d'Audencia, ancienne consultante en organisation et cheffe de projet dans différents secteurs, elle est responsable de projets Opérations et Services, au sein de la Direction des Opérations et de la Transformation de l'UMR.

Elle accompagne notamment des projets dédiés à l'expérience adhérents. Son crédo : « Mettre de l'huile dans les rouages » et « faire travailler ensemble ».



Mme Émilie MARBOT

Experte en finance et environnement.

Diplômée d'HEC, Emile Marbot a travaillé de nombreuses années, au sein de cabinets spécialisés, dans l'accompagnement ESG des institutions financières et des entreprises. Elle dispose d'une maîtrise technique des enjeux environnementaux (climat, biodiversité) et de la dimension opérationnelle des entreprises. Elle a par ailleurs été très engagée auprès de la Croix-Rouge Française.



Mme Mathilde PITON

Salariée de l'UMR, Mathilde Piton travaille au sein de la Direction des Risques et de l'Actuariat depuis 2018.

Responsable qualité des données, elle participe à l'évaluation des risques de l'UMR de manière à assurer sa solvabilité et sa rentabilité (calculs des engagements et des provisionnements nécessaires pour verser les rentes des adhérents).

Auparavant, elle travaillait chez E&Y sur les sujets d'actuariat et d'engagements sociaux. Son expertise est essentielle pour éclairer les débats du Comité sur l'ensemble des questions les plus techniques liées aux obligations réglementaires, à la gestion des risques, et au pilotage actuariel de l'activité.

Charlotte Loidreau, pour quelles raisons avez-vous souhaité intégrer le comité de mission de l'UMR ?

La qualité de société à mission a été un critère important dans mon choix de rejoindre l'UMR. Les valeurs humaines et l'engagement de l'entreprise dans la société ont toujours été un élément très important dans mes expériences professionnelles. Je crois en l'impact des entreprises pour faire bouger les choses.

J'ai été agréablement surprise en constatant que l'UMR s'engageait pleinement dans cette démarche, et la création d'un poste de manager de la mission internalisé en est une preuve. J'ai beaucoup apprécié les ateliers animés pour comprendre ce qu'est la mission et je trouve très important que chaque collaborateur s'en empare et la fasse vivre.

J'ai la chance d'avoir un poste qui me permet d'être en contact avec des conseillers relation adhérent, et j'ai été marquée par le réel souci de l'adhérent, j'aimerais contribuer à porter cette voix.

Enfin nous avons l'opportunité de côtoyer des personnalités expertes dans leur domaine au sein du comité de mission et cela est très enrichissant d'échanger avec eux sur les enjeux de société.

Emilie Marbot, pour quelles raisons avez-vous accepté de rejoindre le comité de mission de l'UMR ?

La vision très long-terme de l'UMR liée à la nature de son métier me semble un terrain de réflexion passionnant pour réfléchir à la société de demain et tous les enjeux sociétaux qui en découlent (lutte contre le changement climatique et le déclin de la biodiversité, évolution des liens sociaux avec les évolutions technologiques, vieillissement de la population...)

L'enjeu pour l'UMR d'articuler sa mission s'inscrivant dans une vision long-terme avec les enjeux très opérationnels liés au fonctionnement d'une entreprise m'a motivée à rejoindre le Comité de mission, pour apporter mon expertise sur les enjeux finance et environnement.

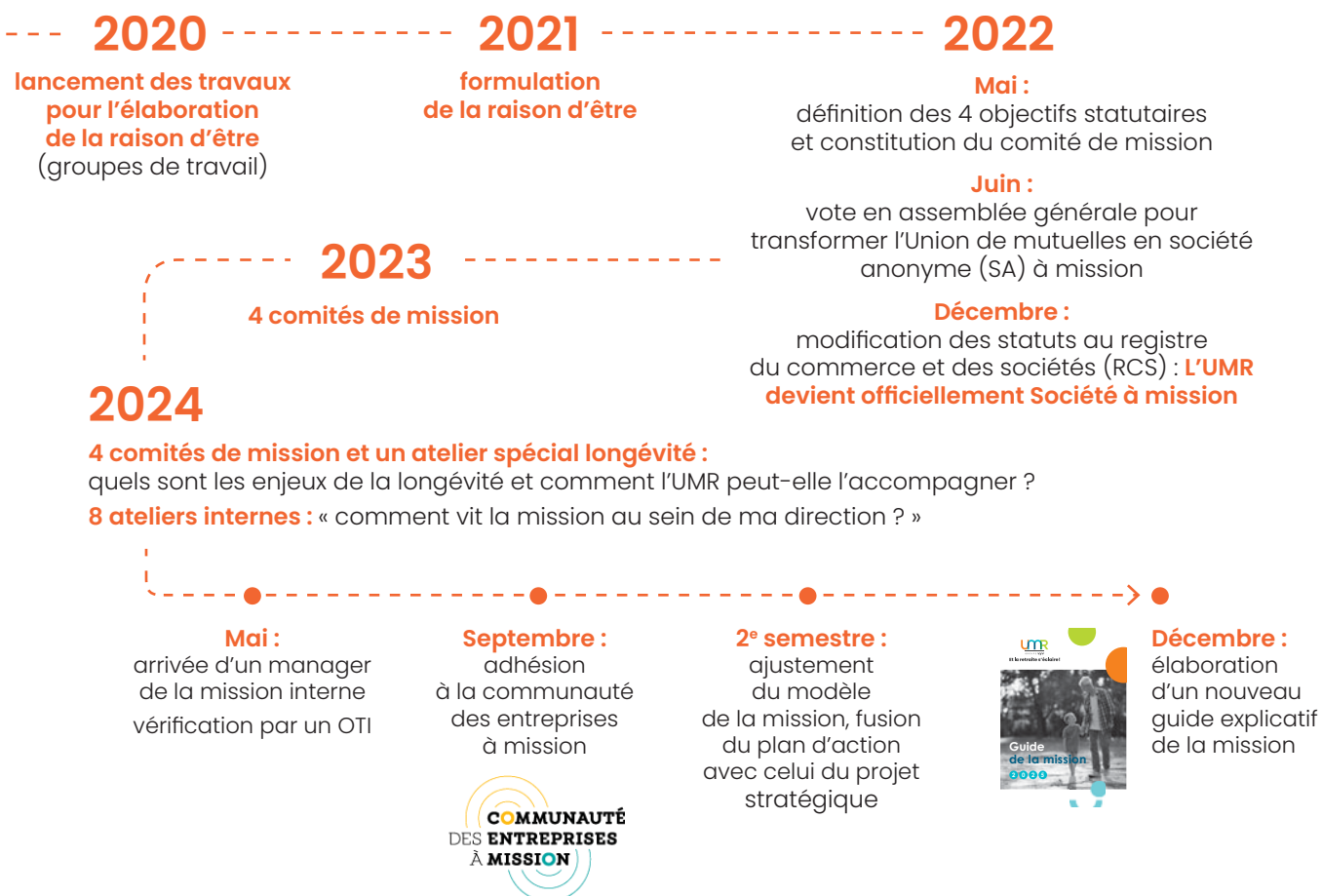


Membres invités :

Eric Jeanneau,
Président de l'UMR

Stéphane Dorchie,
Administrateur de l'UMR

La vie de la mission au sein de l'UMR



Les temps forts du comité de mission en 2024

25 mars	Présentation du fonctionnement du secrétariat général et de la nouvelle organisation du suivi de la mission, préparation du rapport du comité de mission, préparation de la vérification par un OTI ; point sur le déploiement de la mission
6 mai	Présentation du fonctionnement de la direction des systèmes d'information et de la cellule innovation de l'UMR, préparation de la vérification de la mission, préparation du rapport de mission, point sur le déploiement de la mission
Été	Réalisation d'entretiens entre le nouveau manager de la mission et les membres du comité de mission pour comprendre leurs attentes et leurs points d'attention
9 septembre	Présentation des travaux de la cellule prospective du groupe VYV, retour sur les entretiens réalisés pendant l'été, retour sur les résultats de l'évaluation de la mission, point sur le déploiement de la mission
25 novembre	Atelier sur la longévité et ses enjeux pour l'UMR
17 décembre	Point sur l'évolution de la composition du comité de mission, retour sur l'atelier spécial longévité, point sur l'ajustement du modèle de la mission, point sur le déploiement de la mission

**Notre Raison d’Être a été construite
en collaboration avec les administrateurs,
les collaborateurs et les adhérents.
Elle est ce pourquoi l’UMR existe
et ce pour quoi nous nous engageons.**

Éric Jeanneau,
Président de l’UMR



Avis du comité de mission

Youssef Achour,
Président du comité de mission

En 2024, nous avons organisé 4 rencontres ainsi qu’un atelier.
Nos comités de mission se déroulent généralement en plusieurs temps :

- actualités de l’UMR (pour mieux comprendre ses enjeux),
- un temps d’échanges sur l’activité ou un métier de l’UMR,
- et enfin un point sur l’avancée de la mission avec une présentation des indicateurs et des preuves de leur réalisation.

Cette année, nous avons aussi souhaité qu’un atelier puisse être mené autour du thème de la longévité. Son objectif : mieux comprendre les enjeux pour l’UMR de la longévité et voir comment l’organisation peut répondre à ces défis, notamment grâce à ses investissements dans la silver économie.

L’ensemble de ces moments nous permettent de vérifier que l’UMR nous écoute, met en place les moyens humains et financiers nécessaires, agit concrètement pour remplir la mission qu’elle s’est fixée et veille à mesurer l’impact de ses décisions.



Avis du comité de mission

Mathilde Piton

À mon sens, les évènements marquants de l’année ont été :

- L’alignement de la mission avec la stratégie de l’UMR : lisibilité (diminution du nombre d’objectifs opérationnels), meilleure compréhension par les collaborateurs (cohérence d’ensemble de l’imbrication entre stratégie et mission).
- L’élargissement du comité de mission : un collaborateur, une personne externe, ainsi que l’arrivée d’un nouveau membre invité.
- L’animation et la sensibilisation sur la mission (ateliers par direction : comment chacun contribue à la mission dans son travail quotidien ?)
- L’arrivée d’un Manager de la mission : il fait vivre la mission en interne et en externe.
- La rédaction d’un 2^{ème} rapport de mission.
- L’organisation d’un atelier sur la longévité. Il serait intéressant de renouveler ce format pour approfondir d’autres thématiques.
- La rédaction d’un nouveau guide "Mission" distribué à tous : format ludique qui permet de s’approprier la mission facilement.

Comment incarner les valeurs de l'UMR ?

L'UMR a été créée en 2002 afin d'offrir une solution retraite supplémentaire accessible à tous. Épargner en prévision de sa retraite est de plus en plus nécessaire pour obtenir un complément de revenus quand sonnera l'heure de la retraite.

Initialement, l'UMR est une union de mutuelles, un organisme à but non lucratif, animé par la volonté d'œuvrer pour le bien-commun, au service de ses adhérents.

Ce socle fondateur est resté immuable, se renforçant au gré de plusieurs évolutions majeures, à l'image de la **raison d'être** définie en 2021 :

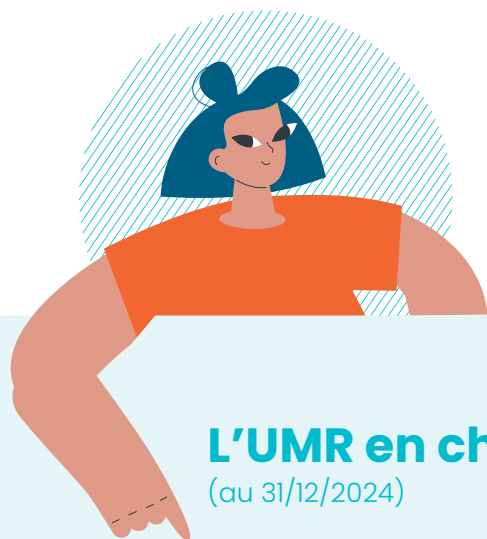


En 2023, l'UMR est transformée en SA, sans incidence sur la motivation de ses équipes ni sur la vision collective et partagée de contribuer à un monde plus responsable et solidaire. La transition, engagée l'année précédente, vers une qualité de société à mission à capitaux 100% mutualistes, s'est naturellement imposée. Sa gouvernance, et ses équipes, incarnent des valeurs fortes et incarnées : responsabilité, engagement et sincérité.

En tant que régime d'épargne retraite, les fonds versés par les adhérents sont investis dans différentes catégories de placements :

- Obligations (majoritairement)
- Actions cotées et non cotées
- Immobilier
- Actifs naturels
- Actifs d'infrastructures

En tant que société à mission, l'UMR s'engage à rendre accessible l'épargne retraite au plus grand nombre.



L'UMR en chiffres (au 31/12/2024)

FitchRatings
A+



10,9 milliards €
d'actifs gérés (valeur de marché)



2022
adoption de la qualité
de société à mission



9 régimes
gérés



365 208
adhérents



CA :
133.046.814 €



133
collaborateurs
(ETP moyen)

Les valeurs de l'UMR



Sincérité

Les équipes de l'UMR sont convaincues que la confiance doit être mise au cœur de la relation avec l'ensemble des parties prenantes. Et il n'y a pas de confiance possible sans sincérité, c'est-à-dire sans la capacité à expliquer clairement et honnêtement les enjeux, et les décisions prises, même quand ces dernières sont difficiles. En choisissant comme valeur la sincérité, l'UMR s'est engagée à dire ce qu'elle fait et faire ce qu'elle dit, à écouter les demandes de ses adhérents pour y répondre le mieux possible, et à faire preuve de pédagogie pour expliciter les enjeux techniques parfois complexes des sujets autour de la retraite.



Engagement

L'engagement est une valeur portée par les collaborateurs de l'UMR au quotidien pour construire un monde plus solidaire. Pour ses équipes, s'engager veut dire promouvoir une culture de l'adhérent, être disponible, s'adapter pour répondre aux demandes de nos adhérents et à leurs besoins, mais aussi participer à des projets solidaires menés par des partenaires de l'UMR.

Cela signifie également déployer une politique sociétale solide (RSE*), notamment en tant d'investisseur socialement responsable (ISR), qui se renforce régulièrement pour participer à la transition vers un monde durable. Se projeter dans le long terme en devenant société à mission représente un défi qui est une opportunité, pour concilier les intérêts de nos adhérents et ceux du financement de la transition sociale et écologique.



Éric Jeanneau, Président de l'UMR :

« Ces valeurs fortes, issues de notre histoire mutualiste, ont servi de socle lors de l'élaboration de notre raison d'être et plus largement de l'ensemble du modèle de notre mission. »



Responsabilité

Engagée au côté des adhérents sur le long terme, l'UMR est investie de deux responsabilités :

- La première est l'accompagnement des adhérents pour qu'ils puissent mener à bien leur projet de retraite, le préparer, et mieux vivre cette période, y compris dans le grand âge. Sa responsabilité est de proposer des produits adaptés, de délivrer des conseils appropriés et de proposer des services innovants qui répondent aux nouveaux besoins.
- La deuxième responsabilité est de faire en sorte que cette épargne, qui lui est confiée, contribue à construire un monde dans lequel chacun vivra dignement et librement sa retraite, tout en finançant des entreprises et activités qui œuvrent pour la transition vers une économie durable.

Le grand chantier 2024 : l'ajustement du modèle de la mission pour 2025

Une simplification du modèle a été réalisée par les équipes de l'UMR, en lien avec le comité de mission, au cours du 2^{ème} semestre 2024. Notre volonté était de conserver l'esprit initial du modèle, tout en simplifiant sa structure. La raison d'être et les objectifs statutaires sont restés inchangés. Le plan d'action du projet d'entreprise a été intégré à celui de la mission, afin de renforcer la lisibilité, la mesure de l'impact et le pilotage opérationnel.

Éric Jeanneau,
Président de l'UMR



► La raison d'être de l'UMR



► Le cadre de la mission pour 2024

Au lancement de sa démarche, l'UMR avait rédigé :

- une raison d'être
- 4 objectifs statutaires
- 9 ambitions
- 22 objectifs opérationnels

Cette démarche était très complète mais parfois peu lisible, d'autant que deux plans d'action cohabitaient : celui du projet stratégique et celui de la mission.

En 2024, les équipes de l'UMR, en lien avec le comité de mission, ont souhaité renforcer l'efficacité du modèle et le simplifier pour mieux le piloter. Les plans d'action ont fusionné et les objectifs opérationnels rationalisés.

► Ajustement du cadre pour 2025



En 2025 :

- une raison d'être
- 4 objectifs statutaires
- 12 objectifs opérationnels

La simplification du modèle pour 2025

2024

Objectifs statutaires

OS #1

Faire vivre l'empreinte mutualiste en conservant un actionariat mutualiste, en œuvrant pour une croissance raisonnée avec des partenaires partageant les mêmes valeurs et en déterminant une répartition des excédents qui permettra de les consacrer significativement à l'objectif de maintien ou de développement de l'entreprise

OS #2

Générer une performance durable au service des bénéficiaires des solutions d'épargne retraite, en investissant dans des entreprises contribuant aux transitions sociétales et environnementales pour une société plus inclusive et un monde pérenne pour demain

OS #3

Innover pour anticiper les évolutions sociales, environnementales et économiques pour être en mesure de conseiller tous ceux qui ont besoin d'une retraite supplémentaire, afin de faire de la retraite un temps que l'on vit pleinement jusque dans le grand âge
(Innovation : toute amélioration significative ou tout nouveau service, produit, outil, process, organisation qui n'existait pas à l'UMR)

OS #4

Fédérer une communauté d'entraide et de solidarité facile d'accès, afin que nos adhérents puissent bénéficier d'un accompagnement concret dans tous les moments de la vie et face aux épreuves

Ambitions

• Ambition 1 :
Proposer la retraite au plus grand nombre avec des partenaires partageant les mêmes valeurs

• Ambition 2 :
Contribuer au projet du groupe VyV pour protéger ceux qui en ont besoin

• Ambition 3 :
Promouvoir l'empreinte mutualiste en devenant employeur de référence

• Ambition 4 :
S'engager pour déployer une dynamique vertueuse en matière écologique et sociétale

• Ambition 5 :
Avoir via nos investissements un impact réel et mesurable

• Ambition 6 :
S'engager au côté des adhérents et leur offrir des propositions innovantes d'accompagnement et de service

• Ambition 7 :
Innover dans la structuration des produits et agir activement pour offrir le meilleur conseil à nos adhérents

• Ambition 8 :
Etre à l'écoute des adhérents et développer un dialogue de proximité avec eux.

• Ambition 9 :
Renforcer l'action sociale

Objectifs opérationnels

OO1. Toucher une grande diversité d'adhérents

OO2. Développer des produits personnalisés qui répondent aux besoins spécifiques des clientèles auxquelles ils s'adressent

OO3. Diversifier notre offre produit pour répondre aux besoins des adhérents et aux enjeux sociétaux

OO4. Travailler avec des partenaires partageant les mêmes valeurs

OO5. Conserver le temps long au cœur de la gestion financière

OO6. Assurer un pilotage protecteur au bénéfice des adhérents

OO7. Investir pour anticiper, pérenniser et sécuriser nos outils dans un contexte de développement

OO8. Avoir une politique de recrutement inclusive (jeunes, plus de 50 ans)

OO9. Agir pour promouvoir une formation tout au long de la vie professionnelle

OO10. Innover sur la politique RH et définir la promesse employeur

OO11. Mesurer et réduire l'empreinte carbone de l'UMR

OO12. Favoriser l'engagement des salariés

OO13. Déployer une stratégie d'investissement de conviction

OO14. Travailler avec des sociétés de gestion pour améliorer la mesure de l'impact

OO15. S'engager pour l'excellence du service rendu aux adhérents

OO16. Accompagner nos adhérents en développant des services avec des partenaires

OO17. Développer un conseil sur la préparation à la retraite

OO18. Aider nos partenaires à développer un conseil sur la stratégie de préparation à la retraite

OO19. Aller à la rencontre des adhérents et développer l'ancrage territorial

OO20. Animer les communautés des adhérents, partenaires et sociétés de gestion

OO21. Aider les adhérents qui rencontrent des difficultés financières

OO22. Faciliter l'accès de tous les adhérents à des dispositifs permettant de mieux vivre sa retraite

2025

Objectifs opérationnels

001. Proposer la retraite au plus grand nombre, en collaboration avec nos partenaires

002. Assurer un pilotage protecteur au bénéfice des adhérents

003. Agir dans un écosystème partageant nos valeurs

004. Sécuriser notre rentabilité pour permettre un meilleur partage de la valeur

005. Favoriser l'engagement des salariés autour des enjeux sociaux et environnementaux

006. Déployer une stratégie d'investissement de conviction

007. Réduire notre empreinte carbone en mobilisant notre écosystème

008. Structurer nos outils d'innovation et de prospective, notamment autour du bien-vieillir, de la longévité, de la société de demain

009. Concevoir des conseils, des services et des produits innovants pour nos adhérents, en lien avec nos partenaires

0010. S'engager pour l'amélioration continue de nos pratiques, l'excellence du service client et de l'efficacité de notre organisation

0011. Développer un dialogue de proximité avec les adhérents

0012. Accompagner nos adhérents tout au long de leur vie

Avis du comité de mission

Nicolas Antheaume

Il existait une complexité de la structure où la mise en œuvre de la stratégie et la mise en œuvre de la mission suivaient des trajectoires de déploiement un peu parallèles. Une refonte de la gouvernance a corrigé ce point pour 2025 en intégrant mieux les deux aspects.

Eclairage

**Edward Pallu,
Manager
de la mission**



L'ensemble des objectifs opérationnels ont été déclinés en actions concrètes, avec des cibles spécifiques, mesurables, ambitieuses, réalisables et temporelles.

Notre volonté : faire simple et efficace, assurer un pilotage le plus fin possible et permettre l'engagement des équipes.

A titre d'exemple, un de nos objectifs 2025 est de finaliser la stratégie climat de l'UMR, alignée avec les accords de Paris, pour le 30 juin.



Bilan 2024



Objectif statutaire #1

Faire vivre l'empreinte mutualiste

Objectif statutaire	Objectifs opérationnels	Cibles	Résultat
OS 1 Faire vivre l'empreinte mutualiste en conservant un actionariat mutualiste, en oeuvrant pour une croissance raisonnée avec des partenaires partageant les mêmes valeurs et en déterminant une répartition des excédents qui permettra de consacrer significativement à l'objectif de maintien ou de développement de l'entreprise.	Travailler avec des partenaires partageant les mêmes valeurs	Passer au filtre de la mission les potentiels nouveaux partenaires (distributeurs), selon la grille d'évaluation établie et les entretiens spécifiques	100% de partenaires potentiels
	Assurer un pilotage protecteur au bénéfice des adhérents	Sortir dans le 1 ^{er} quartile des fonds en euros sur le taux servi aux souscripteurs	UMR dans le TOP 10 de l'étude
		Revalorisation de la Valeur de Service du Point (VSP)	Revalorisation décidée, 3,5%
	Agir pour promouvoir une formation tout au long de la vie professionnelle	Élaborer un plan de développement des compétences comprenant 3 dimensions : formation individuelle (employabilité), formations collectives (évolution métier et SST), formation managériale (QVCT)	Plan de développement des compétences ajusté



100% des plans d'action réalisés et des objectifs atteints

Avis du comité de mission

Les travaux menés en 2024 sont se sont déroulés dans le prolongement de l'année précédente. Il est notamment important pour l'UMR de continuer à nouer des partenariats avec des entreprises (distributeurs, sociétés de gestion...) qui partagent ses valeurs. Nous avons aussi constaté une revalorisation du service du point, au service des adhérents.

Quelques exemples en plus

133 millions d'euros de collecte

Lancement d'un nouveau PER

avec un partenaire distributeur partageant les valeurs de l'UMR et sa volonté de rendre accessible la préparation à la retraite

Élaboration d'un nouveau projet QVCT*

* Qualité de Vie et des Conditions de Travail

2 ateliers sur l'égalité professionnelle

Objectif statutaire #2

Générer une performance durable

Objectif statutaire	Objectifs opérationnels	Cibles	Résultat
OS 2 Générer une performance durable au service des bénéficiaires des solutions d'épargne retraite, en investissant dans des entreprises contribuant aux transitions sociétales et environnementales pour une société plus inclusive et un monde pérenne pour demain.	Mesurer et réduire l'empreinte carbone de l'UMR	Lancement de la démarche d'isolation du siège	Maitrise d'oeuvre choisie
	Favoriser l'engagement des salariés	Mener 5 actions de sensibilisation des collaborateurs autour des enjeux sociétaux et/ou environnementaux (inclusion, santé, lutte contre les discriminations, santé, santé mentale, longévité, vieillissement...)	Déploiement de plusieurs actions : place au vélo, sport, atelier mille pas (égalité professionnelle), sensibilisation handicap, sensibilisation à la santé mentale et sociale, formation secouristes au travail avec un angle prévention sédentarité, diffusion d'écogestes
	Déployer une stratégie d'investissement de conviction	A partir du 1 ^{er} janvier 2024, pour les nouveaux investissements, ne plus référencer que des UC art. 8 et 9 SFDR	Déploiement de la nouvelle stratégie Mise à jour de notre politique ISR*



100%

des plans d'action réalisés et des objectifs atteints

Avis du comité de mission

Cet objectif statutaire est peut-être l'un des plus développés au sein de l'UMR. Nous percevons, au travers des engagements environnementaux, une volonté forte de limiter l'impact des activités sur l'environnement, notamment au travers des investissements qui représentent l'immense majorité du bilan carbone de l'UMR. Nous constatons aussi dans les faits et les objectifs fixés, une volonté d'investir de manière socialement responsable, notamment autour de la longévité et du bien vieillir. Il nous semble important de veiller à ce que les investissements autour de l'accompagnement de la longévité répondent bien aux futurs enjeux.

Quelques exemples en plus

3,6% rendement du fonds Euros pour Périvie

Réalisation d'un 2^{ème} bilan carbone

Lancement de la démarche ACT pas à pas de l'ADEME pour élaborer sa stratégie bas carbone

Déploiement du fonds Brocéliande (forêts) doté de 30 millions d'euros

Rénovation du fonds Coremimmo sur le viager (avec cofinancement de travaux d'isolation, diagnostic préalable, accompagnement des travaux)

79, 9% des actifs répondent aux articles 8 ou 9 de la réglementation SFDR (actifs qui présentent certaines (art 8) ou toutes (art 9) les caractéristiques du développement durable tels que définies par le green deal européen)

0 : aucun nouveau référencement d'unités de compte article 6 SFDR

Obtention d'un note A+ par Fitch Ratings

**Investissement Socialement Responsable*

Objectif statutaire #3

Innover pour anticiper les évolutions sociales et environnementales

Objectif statutaire	Objectifs opérationnels	Cibles	Résultat
OS 3 Innover pour anticiper les évolutions sociales, environnementales et économiques pour être en mesure de conseiller tous ceux qui ont besoin d'une retraite supplémentaire, afin de faire de la retraite un temps que l'on vit pleinement jusque dans le grand âge.	S'engager pour l'excellence du service rendu aux adhérents	Mettre en place un programme de formation pour répondre aux questions sur la fiscalité (6h, 80% des collab SRA a minima)	Déploiement du programme de formation
	Accompagner nos adhérents en développant des services avec des partenaires	Elaborer la stratégie servicielle en cohérence avec la mission et au regard des travaux du comité de mission + identifier une liste de services à proposer sur la durée du plan stratégique	Élaboration de la stratégie servicielle
	Développer un conseil sur la préparation à la retraite	Réaliser 3 communications auprès des adhérents sur les services mis à disposition	3 communications réalisées



100% des plans d'action réalisés et des objectifs atteints

Avis du comité de mission

L'UMR s'est structurée pour professionnaliser sa démarche d'innovation. Une cellule innovation a été mise en place et des travaux autour de la longévité ont été mis en œuvre, notamment pour servir de cadre au futur fonds « bien vieillir ». Il nous semble important de continuer à renforcer la pédagogie auprès des adhérents autour du passage à la retraite et à la façon de bien préparer cette étape.

➤ Quelques exemples en plus

Partenariat avec les étudiants du Master Management de la technologie et de l'innovation de l'université de Paris Dauphine et VYV:

Elaboration d'un carnet d'inspiration autour de la longévité



Organisation d'une conférence en partenariat avec la Chaire TDTE « Vers une retraite heureuse », avec 200 participants

Lancement du projet « Conseil et services »

+50.000 appels au service de relation adhérents

93% : taux de décroché

8.4/10 : satisfaction à chaud (tous canaux)

8.6/10 : satisfaction à chaud au téléphone

Amélioration de la page d'accueil du site internet

Préparation d'un **nouveau fonds pour accompagner le « bien vieillir »**

Objectif statutaire #4

Fédérer une communauté d'entraide et de solidarité

Objectif statutaire	Objectifs opérationnels	Cibles	Résultat
OS 4 Fédérer une communauté d'entraide et de solidarité facile d'accès, afin que nos adhérents puissent bénéficier d'un accompagnement concret dans tous les moments de la vie et face aux épreuves.	Aller à la rencontre des adhérents et développer l'ancrage territorial	Réaliser a minima 4 actions annuelles d'animation d'une communauté d'adhérents	Organisation de 4 « régionales » (Paris, Nantes, Lille, Lyon)
	Aider les adhérents qui rencontrent des difficultés financières	Inclure dans les offres du Fonds d'Action Sociale (FAS) les stages de préparations à la retraite	Intégration des stages dans les offres proposées par notre partenaire Esprit Retraite



100%

des plans d'action réalisés et des objectifs atteints

Avis du comité de mission

Dans le prolongement de sa démarche RSE, l'UMR met en œuvre plusieurs dispositifs d'écoute de ses parties prenantes, et notamment de ses adhérents, au travers des Régionales, de son service de relation adhérents et de ses courriers.

Elle a aussi démarré des travaux de construction d'une plateforme numérique d'échanges avec les adhérents pour tester ses produits et renforcer son accompagnement.

*Il pourrait être intéressant de renforcer l'information auprès des adhérents sur ce que cela leur apporte d'être client d'une entreprise à mission : « **qu'est-ce que cela change concrètement pour vous ?** ».*

➤ Quelques exemples en plus

Organisation de la 2ème édition de la « Quinzaine de l'adhérent »
(événement interne sur la culture et expérience client)

Lancement d'une nouvelle formule des régionales
(rencontre avec les adhérents)

Organisation de 4 Régionales
(Nantes, Lyon, Paris et Lille)

Un fonds d'action social (FAS) :
61 personnes aidées en 2024,
58.310 € d'aides

Poursuite du partenariat avec la mutuelle Esprit Retraite
pour la préparation à la retraite

Grille d'auto-évaluation de la mission

Les membres du comité de mission ont évalué le déploiement de la mission selon une grille développée par la Communauté des entreprises à mission.

	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●	
Ambition d'innovation	La mission pourrait être utilisée par n'importe quelle entreprise et le lien avec l'activité de l'entreprise n'est pas identifiable.	La mission est clairement en lien avec le domaine d'activité de l'entreprise, mais pourrait s'appliquer à d'autres.	La mission couvre toute l'activité de l'entreprise et un spécialiste du domaine identifie l'entreprise.	La mission reflète sans ambiguïté l'identité, la culture et les convictions de l'entreprise et toute l'activité est couverte.	
Contribution sociale	La mission ne pousse pas à l'action, et n'est pas impliquante pour ses parties prenantes.	La mission implique quelques parties prenantes internes et clients, avec une appropriation et une incitation à l'action limitée.	La mission est challengée par les parties prenantes internes et externes et génère une meilleure intégration de l'entreprise dans son écosystème	La mission est coconstruite avec des parties prenantes internes et externes clés, renforce les liens avec l'écosystème, et mène à l'action collective.	
Alignement avec le business model	Le chiffre d'affaires de l'entreprise est déconnecté de la mission, voire partiellement en contradiction.	Une partie du chiffre d'affaires est aligné avec la mission Une autre partie ne l'est pas, voire crée des conflits d'intérêts potentiels	L'essentiel du chiffre d'affaires est aligné avec la mission, le complément n'est pas en contradiction..	La totalité du chiffre d'affaires est alignée avec la mission.	
Mobilisation des parties prenantes	La mission décrit l'écosystème actuel, sans remise en question sociale, sociétale, environnementale.	La mission énonce des objectifs généraux et une conscience de la responsabilité de l'entreprise.	La mission décrit un ou plusieurs objectifs de transformation environnementale, sociale et sociétale en lien avec des parties prenantes impactées.	La mission décrit une contribution sociétale définie et intégrée, les parties prenantes sont impactées et la mission énonce des objectifs vérifiables de transformation.	
Singularité de la mission	La mission décrit ce qu'est l'entreprise aujourd'hui, sans vision d'avenir.	La mission décrit ce qu'est l'entreprise aujourd'hui et intègre des questions d'innovation et de transformation sociétale.	La mission et les nouvelles relations avec l'écosystème aident à l'exploration de nouveaux champs d'innovation.	La mission offre une vision d'avenir long terme, réinventée et responsable, tant sur les enjeux que sur le rôle que jouera l'entreprise pour y répondre.	

L'ambition du modèle et les moyens affectés



Avis du comité
de mission
Youssef Achour

*L'ambition est forte et la raison d'être précise.
Au sein de l'UMR il apparaît que la mission irrigue le plan stratégique et les travaux opérationnels au quotidien : choix des partenaires, sélection des fonds, exigence sur la qualité de service, renforcement du conseil aux adhérents, proximité avec les adhérents, partage de valeur équilibré, produits accessibles à tous, nouveaux services ... Des moyens humains et financiers ambitieux ont aussi été affectés à la réalisation de la mission. Nous constatons aussi un renforcement des cibles et indicateurs pour 2025.*



Avis du comité
de mission
Nicolas Antheaume

*La mission est ambitieuse. Elle relie des objectifs "larges" : « mieux vivre vieux demain » qui ne dépendent pas que de l'UMR mais qui sont bien articulés avec des objectifs précis de l'UMR (offrir des compléments retraite de qualité et empreints des valeurs de l'organisation).
Avec cette démarche, l'UMR formule comment elle peut contribuer à son niveau au bien vieillir demain et se donne les moyens de le faire, notamment via une stratégie d'investissement.*



Avis du comité
de mission
**Véronique
Février Kowecka**

*Les objectifs ont été définis et adressés, les finalités (temps long) restent à regarder. Il faut veiller au ciblage adéquat.
Le Comité pourrait continuer à se doter de bonnes pratiques et les rendre visibles, en vue de travailler les thèmes récurrents et les thèmes spécifiques et ainsi modéliser son action.*



Avis du comité
de mission
**Charlotte Loidreau
et Mathilde Piton**

*Le modèle qui vient d'être revu est beaucoup plus lisible et cohérent.
Il reste cependant ambitieux (le nombre d'indicateurs opérationnels est élevé). Les nouveaux indicateurs sont davantage quantifiables donc facilement mesurables.
Les moyens déployés sont cohérents avec les ambitions :
1 manager de mission,
des membres impliqués
et un élargissement des membres du comité de mission.*



🔗 Les difficultés rencontrées et points de vigilance



Avis du comité de mission

Nicolas Antheaume

Le déploiement de la stratégie et la mise en œuvre de la mission suivraient des trajectoires un peu parallèles, ce qu'une refonte de la gouvernance doit corriger pour 2025, en intégrant mieux les deux aspects.

Il faut garder en vue l'impératif de développement commercial et la croissance des fonds placés, condition économique importante pour que l'accomplissement de la mission se poursuive.



Avis du comité de mission

Véronique Kowecka

Le plus complexe est de parvenir à coordonner les agendas des membres du comité de mission : pour ce faire, une visibilité amont des échéances annuelles est essentielle de même que conserver un mode hybride pour nos échanges.



Avis du comité de mission

Charlotte Loidreau et Mathilde Piton

Vigilance à avoir sur l'ambition : les objectifs doivent rester atteignables pour maintenir la dynamique collective.





Les grands enjeux pour 2025



Avis du comité
de mission
Véronique Kowecka

Poursuivre la mission avec l'intégration de nouveaux entrants apportant des regards croisés. Il me paraît indispensable d'intégrer une attention au contexte géopolitique et l'anxiété associée, qui peut conduire à des épargnes de court terme : en quoi l'épargne retraite est-elle un « refuge » en période de crise internationale ?



Avis du comité
de mission
Emilie Marbot

La fusion entre le plan stratégique et les objectifs de mission pour 2025 me semble une étape cruciale dans l'évolution de l'UMR en tant qu'entreprise à mission. Tout l'enjeu sera de pérenniser cet alignement entre mission et stratégie dans le déploiement opérationnel avec notamment la multitude d'actions et d'indicateurs associés. Les deux enjeux évoqués en début d'année sur lesquels le Comité de Mission pourra apporter son regard :

Construction d'une stratégie bas carbone alignée avec les objectifs de l'Accord de Paris,

Structuration du fonds d'impact Bien Vieillir et du rôle de l'UMR en tant qu'investisseur institutionnel pour porter cette thématique dans le monde de l'investissement.



Mission & RSE : comment ces deux démarches se nourrissent mutuellement ?



Société à mission

Issue de la loi PACTE en 2019, c'est à la fois un cap et une boussole. Il s'agit pour une entreprise d'affirmer publiquement sa raison d'être (principes dont elle se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité) ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux qu'elle se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité. **La mission oriente l'entreprise vers une finalité précise.**



RSE

La norme internationale de référence est l'ISO 26 000. Cette dernière définit la RSE comme « la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement se traduisant par un comportement éthique et transparent qui :

- Contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société
- Prend en compte les attentes des parties prenantes
- Respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement
- Est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mise en œuvre dans ses relations. »

Elle engage l'entreprise dans une démarche globale visant à évaluer et à minimiser ses effets (impacts) sur la société.

Des différences :

La démarche mission est une démarche obligatoirement transformative. Elle doit être vérifiée et doit se doter d'une gouvernance propre tandis que la RSE, n'est pas obligatoirement vérifiée et dispose d'un périmètre plus large : gouvernance, dialogue avec les parties prenantes, qualité de service, économie durable (relation partenariale avec les prestataires, délai de paiement des fournisseur...), préservation de la planète, ressources humaines et qualité de vie et des conditions de travail, climat social, développement local et relations avec les communautés.

Des points communs importants :

- Visent une responsabilité élargie de l'entreprise et sa performance globale, bien au-delà de la simple recherche de profit
- Prise en considération des parties prenantes
- Un pilotage avec des moyens associés : un animateur, des moyens financiers & humains, un plan d'action et des objectifs, des indicateurs de suivi, des revues de projet...

Les deux reposent sur une conviction commune :

Une entreprise vise une performance globale et fait preuve d'une responsabilité élargie pour contribuer à résoudre les enjeux sociaux et environnementaux.

Exemples d'actions RSE :

- **Renforcement de nos dispositifs d'éthique, de déontologie, de lutte contre le blanchiment et la corruption,**
- **Préparation du déploiement du dispositif Bureaux du cœur** (accueil d'une personne sans domicile dans nos locaux),
- **Réalisation d'un nouveau baromètre social** (climat interne) **et un plan d'action QVCT,**
- **Soutien à plusieurs associations** qui accompagnent le bien vieillir, l'inclusion ou la lutte contre l'isolement (Old Up, Nantes Renoue, VRAC, Mission humanitaire...).

Nous avons aussi engagé une démarche pour élaborer une stratégie carbone, en lien avec les accords de Paris.

L'ensemble de ces actions viennent nourrir la mission.

RSE : Impact des décisions

Responsabilité
d'une organisation, vis-à-vis
des impacts de ses décisions
et activités sur la société
et l'environnement.

Elle doit être intégrée
dans l'ensemble de l'organisation
et mis en œuvre dans ses relations
(ISO 26000)

Mission : démarche transformative, elle questionne l'utilité et la finalité de l'entreprise

A la fois cap et boussole,
elle oriente l'entreprise
vers une finalité précise,
en lien avec les grands
enjeux sociaux
et environnementaux



**Chaque démarche
irrigue l'autre**

Vérification 2024 de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Extrait du rapport de l'organisme tiers indépendant (OTI)
sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux,
réalisé le 18 juin 2024. Cette vérification a été menée par Véronique Reille-Soult
du cabinet Backbone Consulting.

Le rapport complet est disponible sur le site de l'UMR www.umer-retraite.fr



► Vérification de la cohérence de la mission

Nous avons constaté les points positifs suivants sur la cohérence de la mission :

- La conformité réglementaire
- La singularité de la mission et la précision des termes employés
- La cohérence de la mission statutaire (raison d'être et objectifs) avec l'activité de la société UMR et notamment l'alignement de la mission avec le business model de l'entreprise.

La cohérence et l'articulation de la mission dans sa déclinaison opérationnelle :
la raison d'être se traduit dans les objectifs statutaires,
Les objectifs statutaires constituent des leviers pour l'accomplir,
Les objectifs opérationnels et les actions contribuent à l'atteinte des objectifs
statutaires, ce dont témoignent les preuves et les indicateurs.

- La pertinence des objectifs opérationnels suivis et qualifiés par des indicateurs de performance vérifiables (quantitatifs, qualitatifs, renoncements).

Nous n'avons pas de remarque concernant des points d'optimisation de la cohérence de mission.



► Analyse du rôle du comité de mission

Nous avons pu apprécier les points positifs suivants :

- La réalité du fonctionnement du comité de mission
 - Fréquence des réunions (entre 3 et 4 fois/ an) et comptes rendus des réunions (PV)
 - Échanges réguliers avec la gouvernance de l'UMR (présidence, direction générale, ensemble des directions)
 - Engagement fort dans la définition et la mise en place du statut d'entreprise à mission
- La nature des échanges au sein du comité dans le cadre de la rédaction du rapport du comité de mission ;
- La contribution du comité de mission aux réflexions autour de la réalisation et de l'application de la mission ;
- La composition du comité de mission au regard de la mission est alignée avec les engagements annoncés lors du processus d'activation du statut d'entreprise à mission ;
- La cohérence et l'intégration de la raison d'être à la stratégie actuelle et à venir de l'UMR.

Nous n'avons pas de remarque concernant des points d'optimisation sur le comité de mission.

► Vérification de l'exécution de la mission

Nous avons pu apprécier les points positifs suivants sur l'exécution de la mission :

- La cohérence des documents établis par l'UMR pour rendre compte de l'exercice de sa mission ;
- L'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ;
- L'analyse des résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels, en regard de leurs trajectoires définies ;
- La présence d'indicateurs cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer le positionnement des objectifs opérationnels sur leurs trajectoires définies ;
- L'adéquation des moyens mis en œuvre visant au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période ;
- La sincérité de l'ensemble des indicateurs suivis par la société UMR.

Nous avons pu apprécier les points d'optimisation suivants sur l'exécution de la mission :

- Une logique de traçabilité et d'harmonisation des formats de récolte des indicateurs à poursuivre, notamment en vue de la CSRD
- Mettre en place pour certains objectifs opérationnels des indicateurs quantitatifs et chiffrés en plus des indicateurs qualitatifs de moyens
- Poursuivre l'appropriation terrain de la raison d'être et des objectifs statutaires en interne.

UMR

Société anonyme à conseil d'administration et à mission au capital de 247 668 709 €.
Immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 828 952 796.
Siège social : 12 Rue de Cornulier – 44 000 NANTES

Imprimé sur du papier recyclé FSC®
par Goubault Imprimeur, certifié ISO 14001 et Imprim'Vert.

